



CANTON DE VITRE

DEPARTEMENT D'ILLE-&-VILAINE

FLASH INFOS

FEVRIER 2019

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME / ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES / ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES LANDES

Par arrêté en date du 18 janvier 2019, Madame le Maire de la commune de SAINT AUBIN DES LANDES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) soumis à évaluation environnementale, à l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et au zonage d'assainissement des eaux pluviales.

La révision générale du PLU a pour objet de sauvegarder le paysage et protéger les éléments de qualité architecturale, centraliser l'habitat dans le bourg pour limiter la consommation de l'espace, soutenir l'activité agricole et l'activité artisanale et favoriser le commerce de proximité, sécuriser les déplacements, favoriser l'évolution des équipements (bâtiments, énergétiques, numériques,...)

**L'enquête publique unique se déroulera
du lundi 11 février 2019 à 9 h au jeudi 14 mars 2019 à 12 h**

Par ordonnance de M. le Président du Tribunal Administratif en date du 3 janvier 2019, Monsieur PELHÂTE Gérard, agriculteur en retraite, a été désigné pour conduire cette enquête publique en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Saint Aubin des Landes pendant 30 jours consécutifs minimum du lundi 11 février 2019 à 9 h au jeudi 14 mars 2019 à 12 h aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h mardi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h 30.

Un poste informatique permettant la consultation du dossier d'enquête sera également mis à disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture de celle-ci (mentionnées ci-dessus).

Le public pourra aussi prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur le site internet de la commune de SAINT AUBIN DES LANDES à l'adresse suivante : www.saintaubindeslandes.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet peuvent être formulées :

- À la mairie de SAINT AUBIN DES LANDES :
 - o Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
 - o Par courrier postal :
À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur - Révision générale du PLU
Mairie, 2 rue de la Mairie 35500 SAINT AUBIN DES LANDES
- Par voie électronique à l'adresse suivante : plu.staubindeslandes.commissaire-enqueteur@orange.fr

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en outre, personnellement, à la mairie de SAINT AUBIN DES LANDES, les observations orales ou écrites du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 11 février 2019 de 9 h à 12 h,
- le samedi 23 février 2019 de 9 h à 11 h 30,
- le mardi 5 mars 2019 de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi 14 mars 2019 de 9 h à 12 h.

L'évaluation environnementale du projet de révision générale du PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) seront joints au dossier d'enquête publique.

L'évaluation environnementale du projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) seront joints au dossier d'enquête publique.

L'évaluation environnementale du projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur qui seront consultables en Mairie et sur le site internet de la commune.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

MAIRIE

2, rue de la Mairie – 35500 SAINT AUBIN DES LANDES – Tél : 02 99 49 51 10 – Télécopie : 02 99 49 50 78
E-mail : mairie-saint-aubin-des-landes@wanadoo.fr

Heures d'ouverture : lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h, mardi de 9 h à 12 h et de 14h30 à 17h30, samedi de 9h00 à 11h30